



## **La France candidate à la présidence de la Ligue Européenne de natation (LEN)**

Communiqué du mercredi 12 août 2020

Sollicité par des nombreuses fédérations, Gilles Sezionale, Président de la Fédération Française de Natation a annoncé lundi sa candidature à la présidence de la Ligue Européenne de Natation. Cette candidature est une réponse éthique et intègre face à l'actuel Président Paolo Barelli qui fait l'objet d'une enquête judiciaire diligentée par la justice Suisse à l'encontre de l'actuelle gouvernance de la LEN. Face aux lourdes accusations portées contre l'actuel Président de la LEN, Gilles Sezionale souhaite incarner la transparence et la probité.

Pour plus d'informations, retrouvez ci-dessous le courrier envoyé aux clubs par la fédération.

---

Mesdames et Messieurs les membres du CODIR,  
Mesdames et Messieurs les Présidents de Ligue,  
Mesdames et Messieurs les Présidents de Comités Départementaux,  
Mesdames et Messieurs les Présidents de Clubs,  
Mesdames et Messieurs les conseillers techniques et sportifs placés auprès de la FFN,  
Mesdames et Messieurs les salariés de la FFN,  
Chers tous,

Très honnêtement, jamais je n'aurais pensé vous écrire au cœur du mois d'août les lignes qui vont suivre.

J'espère que vous avez tous passé ou que vous passez tous d'agréables moments cet été, dans cette période si complexe de pandémie, et j'espère vous retrouver en forme à la rentrée pour une année qui s'annonce très différente des autres mais riche en événements.

Si je vous écris aujourd'hui, c'est pour vous informer sur ce qui se passe à la Ligue Européenne de Natation (LEN) et des décisions qui en découlent.

Peut-être, certains d'entre vous ont lu différents articles de presse comme celui paru dans l'Espresso (copie en Italien disponible sur demande), sur le site Total Waterpolo (<https://total-waterpolo.com/lespresso-investigates-paolo-barrelis-business-network/>) ou encore sur Swimming World (<https://www.swimmingworldmagazine.com/news/swiss-investigators-open-file-on-allegations-of-financial-irregularity-at-len-bureau-warned-of-repercussions/>).

Sans rentrer dans les détails, Monsieur Paolo BARELLI se serait rendu coupable des chefs de « corruption », d'abus de biens sociaux et de faux et d'usage de faux.

Monsieur Bartolo CONSOLO, Président d'honneur de la LEN, a ainsi engagé diverses procédures :

- pénales devant les juridictions Italiennes et Suisses;
- devant le comité d'éthique de la FINA.

Plus globalement, selon la presse, un maillage important de proches, amis et administrateurs de la fédération gravite autour de Monsieur BARELLI dans le cadre d'un ensemble global d'échanges financiers obscurs, de la Floride à l'Italie, et désormais en Suisse avec la LEN, leur permettant de faire des profits et caractérisant de nombreux abus de biens sociaux.

Outre les affaires propres à l'Italie, il est reproché depuis début janvier à Paolo Barelli, l'actuel Président de la LEN, a minima 3 affaires pour le compte de la LEN.

Les deux plus importantes sont :

- des facturations à la LEN par la société Cir Aur, détenue à 75 % par le Président BARELLI, comprises entre 20 et 25 k€ par an, qui correspondraient à des remboursements de frais, en dehors de tout cadre réglementaire et éthique ;
- une rétro-commission de 5 à 6 % sur le renouvellement du contrat des droits TV (montant de 1,25M€/an) à la société ELEVAN qui n'aurait jamais participé au renouvellement de ces derniers.

En tant que membre du bureau de la LEN, j'ai pu avoir des informations très partielles en avril et mai, mais malheureusement sans aucune présentation de pièces ou de justification écrite.

La semaine dernière, au regard des sorties dans la presse internationale mais surtout du courrier de Bartolo Consolo adressé à l'ensemble des fédérations expliquant l'ouverture de deux enquêtes par les justices Suisse et Italienne, je me suis permis de demander vendredi dernier à Paolo Barelli, en accord avec mon Bureau restreint des éléments concrets, la responsabilité des membres du Bureau de la LEN pouvant être engagée.

Si le courrier n'a pas plu à ce dernier, qui m'a opposé une fin de non recevoir, créant un sentiment de suspicion aggravée, de grandes Fédérations Européennes ont pris contact avec moi.

Au terme de discussions avancées, il a été acté que nous ne pouvions pas offrir aux fédérations Européennes la seule option que de voter en novembre prochain pour la reconduction de la même gouvernance, possiblement en difficulté avec la justice. Cette institution mérite autre chose.

La limite de candidature pour les prochaines élections de la LEN étant lundi soir, face à la demande de ce groupe de Fédérations et en plein accord avec mon Bureau Directeur réuni en urgence dans la soirée, il a été décidé que je fasse acte de candidature à la Présidence de la LEN. Si j'ai été soutenu c'est notamment parce que la nation Française est dans l'histoire européenne un pays important et qui joue toujours un rôle fondamental dans les grandes décisions de notre continent.

Aujourd'hui, même si je suis convaincu que notre institution européenne doit renforcer son rôle dans le cadre du développement de nos activités aquatiques, elle devra aussi être en capacité de réformer sa gouvernance autour d'un projet partagé. Néanmoins, ma candidature n'a que pour objectif de rester fidèle aux valeurs qui nous animent.

De ce fait et bien évidemment, si Paolo Barelli est lavé de tout soupçon, je retirerai ma candidature. D'ici là, je vais proposer aux fédérations qui le souhaitent de se joindre à nous pour travailler sur un projet ambitieux autour d'une alternative intègre, transparente et réformiste.

Vous comprendrez que bien que je ne sais pas encore où ceci va nous mener, je tenais à vous en informer tous au plus vite et en toute transparence.

Bien que je n'aie jamais ambitionné de me lancer dans cette aventure, le dynamisme de certaines nations mais aussi les échanges que nous avons eus ces derniers jours m'ont poussé à répondre favorablement à ce projet. Néanmoins, et quel que soit le résultat, je souhaite poursuivre le travail que nous menons tous ensemble depuis 4 ans en France.

Ainsi, je veux rester fidèle à cet engagement et continuer à œuvrer pour un second mandat au sein de la Fédération Française de Natation, qui reste ma priorité, et je resterai fidèle à cet engagement.

Je vous prie d'agréer, Chers tous, l'expression de ma plus haute considération.

Gilles SEZIONALE  
Président de la FFN

CONTACTS PRESSE FFN :

**Nicolas MENANTEAU**  
06.81.05.51.07  
[nicolas.menanteau@ffnatation.fr](mailto:nicolas.menanteau@ffnatation.fr)

**Charlotte DESPREAUX**  
06.23.25.32.60  
[charlotte.despreaux@ffnatation.fr](mailto:charlotte.despreaux@ffnatation.fr)